



Djogbénou inspecte le futur siège du Parlement

N° 515 DU 11 MARS 2026

du jour L'Emblème

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : leblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

GESTION DES LITIGES DOMANIAUX AU BÉNIN

L'État protège 22 périmètres fonciers

PAGE 03

GOVERNANCE LOCALE À PORTO-NOVO

PAGE 03

Désignations controversées à la mairie



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2026 AU BÉNIN

PAGE 08



Le Mono au cœur d'un duel inédit pour la magistrature suprême

GESTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU BÉNIN

PAGE 02

Basile Ahossi : « Djogbénou impose déjà la rigueur au Parlement »



ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



Le cadre idéal pour vos événements inoubliables !

☎ 0198904640 / 0144904640

Les résidences

FENOUE

APPARTEMENTS - CHAMBRES MEUBLÉS

☎ 0198904640 / 0144904640

Confort et luxe s'allient pour vous offrir un séjour incroyable.



GESTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU BÉNIN

Basile Ahossi : « Djogbénou impose déjà la rigueur au Parlement »

L'ancien deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, Basile Ahossi, s'est récemment prononcé sur les premiers pas du nouveau président du Parlement béninois, Joseph Djogbénou. À travers son analyse, l'ancien parlementaire évoque les signes d'un changement de ton dans la conduite des affaires parlementaires.

Une gestion marquée par la fermeté

Selon Basile Ahossi, les premières décisions et orientations prises par Joseph Djogbénou à la tête de l'Assemblée nationale du Bénin laissent apparaître une volonté de rigueur dans l'application des règles.

D'après lui, plusieurs observateurs rapportent déjà que le nouveau président entend faire respecter strictement les textes qui régissent l'institution. « Il commence à donner de l'insomnie à ceux qui ne marchent pas dans la droite ligne de la loi », aurait-il confié pour illustrer cette nouvelle dynamique.

Regard critique sur la neuvième législature

L'ancien député est également revenu sur la gestion de la neuvième législature, dirigée par Louis Vlavonou. Il affirme avoir exprimé à plusieurs reprises ses réserves quant à certaines méthodes de gouvernance du Parlement durant cette période.

Basile Ahossi regrette notamment d'avoir été tenu à l'écart de certains dossiers importants. À l'en croire, les députés de l'opposition n'étaient pas toujours suffisamment associés aux décisions majeures prises au sein de l'institution.

Une hypothèse de troisième mandat évoquée

Au cours de son intervention, Basile Ahossi a également mentionné une rumeur qui

circulait à un moment donné sur un possible troisième mandat de Louis Vlavonou à la présidence de l'Assemblée nationale.

Il affirme avoir personnellement déconseillé cette éventualité lors d'un échange avec le chef de l'État, Patrice Talon, estimant qu'une telle perspective ne serait pas opportune pour la vie institutionnelle du pays.

Les signes d'un nouveau départ

Sans céder à un enthousiasme excessif, Basile Ahossi reconnaît toutefois que les premiers actes posés par Joseph Djogbénou pourraient annoncer une nouvelle approche dans la gestion du Parlement. Pour lui, ces signaux traduisent une volonté de renforcer le respect des règles et de restaurer davantage de discipline dans le fonctionnement de l'Assemblée nationale.

L'enjeu de la collaboration parlementaire

L'ancien parlementaire insiste également sur la nécessité de préserver un climat de collaboration entre les députés de la majorité et ceux de l'opposition. Une telle synergie, estime-t-il, demeure indispensable pour garantir l'efficacité du travail parlementaire et la stabilité institutionnelle.

Un mandat très attendu

La présidence de Joseph Djogbénou à la tête de l'Assemblée nationale sera observée avec attention par l'opinion publique. Les citoyens attendent notamment des avancées concrètes en matière de gouvernance, de production législative et de contrôle de l'action gouvernementale.

Pour beaucoup d'observateurs, ce nouveau mandat pourrait marquer une étape importante dans l'évolution du rôle du Parlement au Bénin.

Yousseuf AVOCEGAMOU



MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com
 Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
 N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Eméric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)
Godfroy MISSAHOGBE (Journaliste)
Yousseuf Michel AVOCEGAMOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

GOUVERNANCE LOCALE À PORTO-NOVO

Désignations controversées à la mairie



À la mairie de Porto-Novo, un climat d'incertitude semble s'installer autour de certaines décisions politiques. Après avoir procédé à la désignation de chefs d'arrondissement (CA) et de présidents de commissions, les partis Union Progressiste le Renouveau et Bloc Républicain auraient finalement décidé de rapporter leurs propres décisions, alimentant interrogations et spéculations au sein de l'opinion publique et des acteurs politiques locaux.

La vie politique municipale connaît une nouvelle zone de turbulence à la mairie de Porto-Novo. Selon plusieurs sources

concordantes, les partis de la mouvance présidentielle, notamment l'Union Progressiste le Renouveau (UP-R) et le Bloc Républicain (BR), avaient récemment procédé à la désignation de certains chefs d'arrondissement ainsi que des présidents de commissions au sein du conseil communal.

Mais contre toute attente, ces formations politiques auraient décidé de revenir sur leurs propres choix, rapportant les décisions initialement prises. Cette situation inattendue crée un certain malaise dans les rangs des conseillers communaux et suscite des interrogations quant aux motivations réelles de ce revirement.

Au sein du conseil communal de Porto-Novo, plusieurs observateurs évoquent des consultations internes, des ajustements stratégiques ou encore la nécessité de parvenir à un consensus plus large entre les différentes sensibilités politiques de la majorité.

Ce retournement de situation intervient dans un contexte où la gestion des ar-

rondissements et des commissions communales représente un enjeu important pour l'animation de la vie administrative locale et la mise en œuvre des politiques de développement de la ville capitale.

Pour l'heure, aucune communication officielle détaillée n'a été rendue publique par les responsables locaux de l'Union Progressiste le Renouveau et du Bloc Républicain afin d'expliquer les raisons précises de ce revirement. En attendant d'éventuelles clarifications, la situation continue d'alimenter commentaires et analyses dans les milieux politiques de Porto-Novo.

Plusieurs acteurs locaux espèrent que cette phase de réajustement aboutira rapidement à des décisions définitives, afin de permettre aux structures communales de fonctionner pleinement et de répondre efficacement aux attentes des populations.

Emeric Joël ALLAGBE

GESTION DES LITIGES DOMANIAUX AU BÉNIN

L'État protège 22 périmètres fonciers

Face à la multiplication des litiges fonciers et aux risques de démolitions massives d'habitations, le gouvernement béninois a décidé de déclarer d'utilité publique vingt-deux périmètres fonciers répartis dans plusieurs communes du pays. Cette décision vise à préserver la paix sociale, protéger des milliers de ménages et instaurer une gestion plus encadrée des conflits domaniaux.

Le gouvernement béninois a engagé une nouvelle démarche pour contenir les tensions liées aux conflits fonciers. À travers une décision récente, vingt-deux périmètres fonciers situés dans les communes de Cotonou, Abomey-Calavi, Klouékanmey, Bopa, Zogbodomey et Lalo ont été déclarés d'utilité publique. L'objectif est d'éviter l'exécution de décisions judiciaires susceptibles d'entraîner la destruction de nombreuses habitations et d'alimenter des troubles sociaux.

Dans plusieurs de ces zones, des jugements ordonnent déjà la démolition de constructions érigées sur des parcelles litigieuses. Or, la législation foncière prévoit un mécanisme spécifique lorsque l'exécution de telles décisions risque

d'affecter un grand nombre de logements. Conformément à l'article 529 du Code foncier et domanial, lorsque les démolitions concernent des parcelles dont la superficie cumulée dépasse 5 000 mètres carrés, l'État peut intervenir par une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique, à condition de procéder à une indemnisation juste et préalable des propriétaires.

Les sites concernés se trouvent pour la plupart dans des zones à forte pression foncière. À Cotonou, le quartier Fidjrossé figure parmi les espaces les plus sensibles, tandis qu'à Abomey-Calavi, les localités de Tankpè et d'Adjagbo sont également touchées. Dans le département du Couffo, la localité d'Adoukandji, dans la commune de Lalo, fait aussi partie des zones concernées. Dans ces secteurs, les opérations de démolition déjà enregistrées ont suscité de vives inquiétudes au sein des populations.

En déclarant ces périmètres d'utilité publique, l'État entend prévenir une aggravation des tensions et garantir la stabilité dans les zones affectées. Cette mesure permet également au gouvernement de mobiliser le fonds de dédommage-



ment prévu par la législation foncière afin d'indemniser les ayants droit concernés par les procédures d'expropriation.

Au Bénin, les conflits liés à la propriété des terres demeurent fréquents et impliquent parfois des dizaines, voire des centaines de familles. La décision gouvernementale apparaît ainsi comme une étape importante dans la régulation de ces litiges complexes et dans la recherche de solutions équilibrées entre le respect des décisions de justice et la

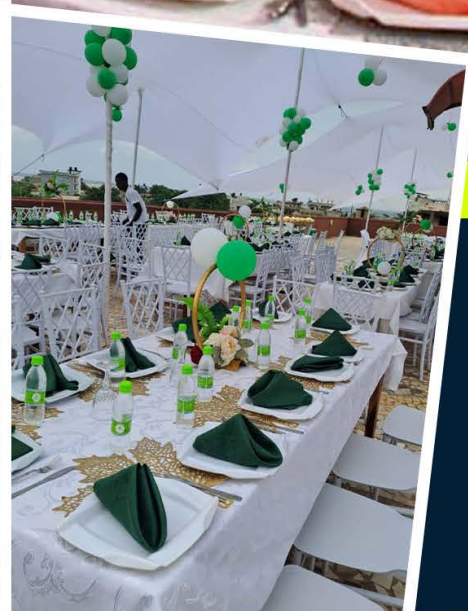
protection des populations.

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique plus large de renforcement de la gouvernance foncière. En sécurisant ces vingt-deux périmètres, les autorités ambitionnent non seulement de prévenir les crises sociales, mais aussi de consolider la sécurité juridique autour des transactions immobilières, condition essentielle au développement urbain et économique du pays.

Youssef AVOCEGAMOU



NOBLE
COMMUNICATION



ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ? Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ✓ ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- ✓ SALLES CLIMATISÉES
- ✓ GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- ✓ GROUPE ELECTROGÈNE



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

GOUVERNANCE PARLEMENTAIRE

Djogbénou inspecte le futur siège du Parlement



À peine installé à la tête de la 10e législature, le président de l'Assemblée nationale, Joseph Famin Djogbénou, accompagné des membres de son bureau, s'est rendu mardi 10 mars 2026 sur le chantier du nouveau siège du Parlement à Porto-Novo. Cette visite d'imprégnation a permis à l'autorité parlementaire de mesurer l'évolution des travaux et de réaffirmer l'engagement de l'institution à soutenir l'achèvement de ce projet structurant.

Une présentation détaillée avant la visite

Avant de parcourir le site de construction, le président du Parlement et les membres de son bureau ont pris part à une séance technique consacrée à l'état d'avancement des travaux. Le Directeur général de la Société immobilière et d'aménagement urbain, Moïse Achille Houssou, a exposé aux participants les différentes étapes franchies ainsi que les perspectives du projet.

À l'aide de données chiffrées et de tableaux, il a expliqué la progression des travaux devant une assistance composée des responsables et cadres

du Parlement ainsi que des représentants des différentes structures impliquées dans le projet, notamment Kéré Architecture, Koffi & Diabaté et Jet Contractors.

Le DG de la SI MAU a rappelé que le projet avait été initialement confié en 2021 à l'entreprise chinoise China State Construction Engineering Corporation avant d'être repris par l'entreprise marocaine Jet Contractors. Il a également souligné que le financement du projet est sécurisé grâce à une mobilisation de ressources auprès d'une banque locale, ce qui garantit la poursuite normale du chantier malgré l'évolution du coût global des travaux.

Une livraison désormais prévue pour fin 2026

Concernant le calendrier, le responsable de la SI MAU a indiqué que la date contractuelle de livraison, initialement fixée à septembre 2026, pourrait être repoussée à la fin du mois de décembre de la même année.

Selon lui, plusieurs composantes importantes

du projet restent encore à finaliser, notamment l'aménagement paysager, l'équipement des bureaux en mobilier, l'installation des dispositifs audiovisuels dans l'hémicycle, la décoration intérieure, les systèmes de sécurité ainsi que l'intégration du centre médico-social.

Ces différents éléments, essentiels pour garantir la fonctionnalité et la qualité du futur siège parlementaire, expliquent cet ajustement du calendrier.

Djogbénou exprime sa satisfaction Prenant la parole à l'issue de la présentation, le président de l'Assemblée nationale a salué la clarté des informations fournies et l'ampleur du travail déjà accompli sur le chantier. Joseph Famin Djogbénou a rendu hommage au président de la République, Patrice Talon, pour l'ambition portée à travers la construction de cette nouvelle infrastructure destinée à moderniser le cadre de travail du pouvoir législatif.

Il a également exprimé sa reconnaissance à son prédécesseur, Louis Vlavonou, dont l'action et l'engagement ont permis d'impulser et de suivre la réalisation du projet durant son mandat.

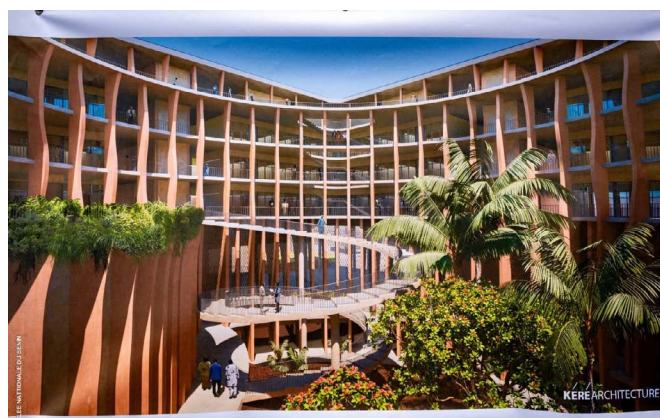
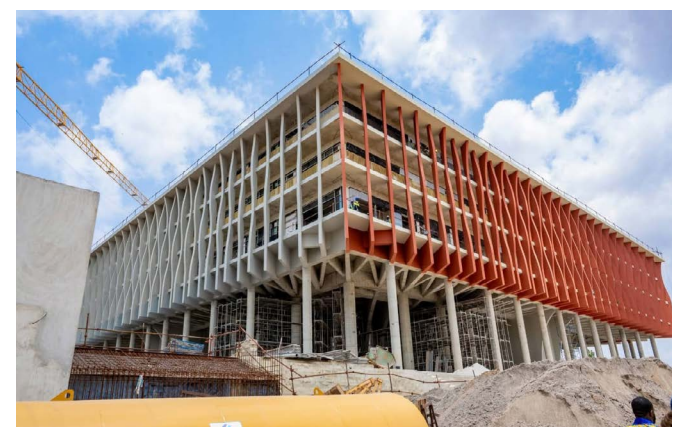
Un engagement réaffirmé pour l'achèvement du projet

Le président du Parlement a enfin rassuré les responsables de la SI MAU de la disponibilité de la nouvelle législature à accompagner les différentes étapes restantes. Il a promis que les décisions nécessaires seront prises rapidement afin de faciliter l'avancement du chantier et de respecter les délais annoncés.

À l'issue de la séance technique, Joseph Famin Djogbénou et sa délégation ont parcouru le chantier, inspectant minutieusement les différents niveaux de l'édifice et s'attardant sur les détails de l'ouvrage.

Une fois achevé, ce nouveau siège devrait contribuer à renforcer le rayonnement institutionnel du Parlement béninois et participer à la transformation urbaine de Porto-Novo, déjà engagée à travers plusieurs projets d'aménagement.

Emeric Joël ALLAGBE



Les résidences **FENOU**



Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvie - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

LOISIRS, FÊTES ET DÉTENTE À PORTO-NOVO

L'ESPACE FIFAMÈ, VOTRE NOUVEL AIR DE FÊTE À ELONA HOUSE !

Pour toutes vos soirées en plein air, anniversaires, chill soirées et autres événements conviviaux, le promoteur de la salle ELONA HOUSE à Porto-Novo lance un nouveau concept : l'espace FIFAMÈ. Un cadre idéal, désormais ouvert à toute la population de Porto-Novo et des environs.

Porto-Novo se dote d'un nouvel espace de loisirs qui promet de marquer les esprits : l'espace FIFAMÈ, récemment mis à disposition par le promoteur de la salle ELONA HOUSE, bien connue pour accueillir des événements prestigieux dans la capitale.

Situé dans un environnement agréable et facilement accessible, FIFAMÈ offre un cadre spacieux, sécurisé et bien aménagé, parfait pour organiser des soirées en plein air, anniversaires, chill soirées, retrouvailles entre amis, petits concerts, afterworks et bien plus encore. Avec une atmosphère détendue et une ambiance chaleureuse, l'espace s'adapte aussi bien aux rassemblements festifs qu'aux moments de détente en famille ou entre collègues.

Que vous soyez un particulier, une association ou une entreprise, FIFAMÈ est l'endroit rêvé pour sublimer vos instants de convivialité à Porto-Novo.

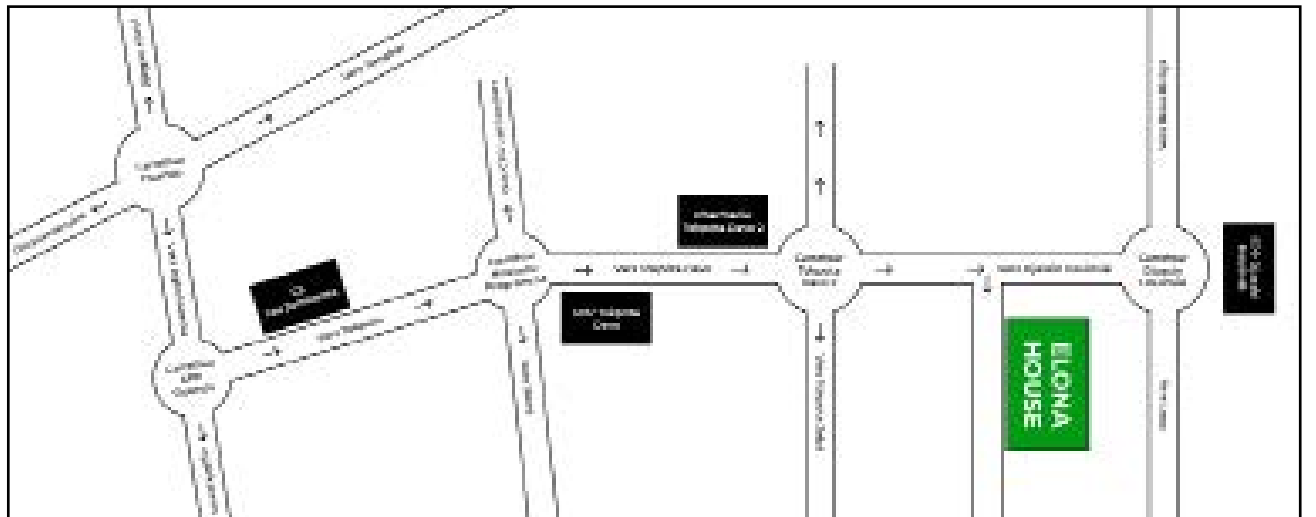
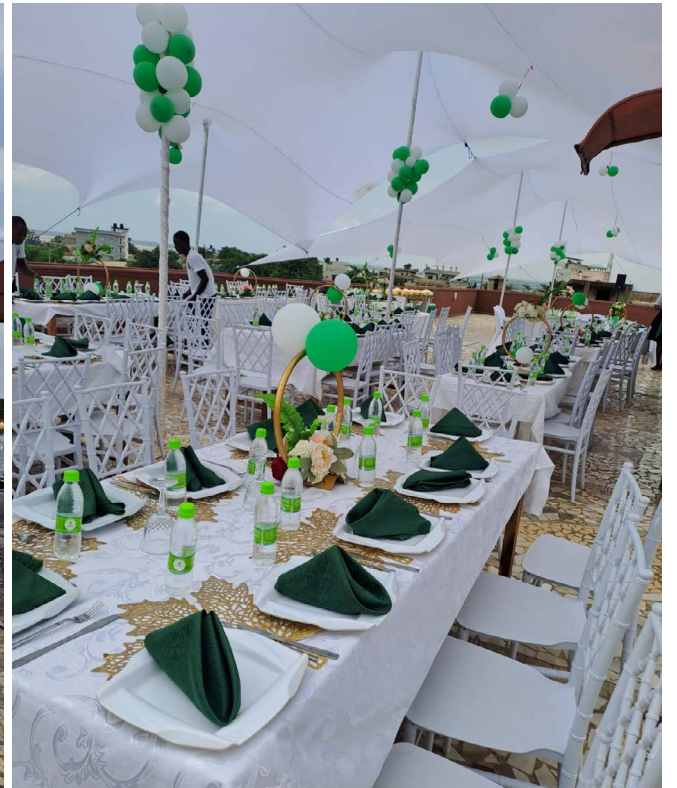
Réservez dès maintenant et offrez-vous l'expérience FIFAMÈ !

- Localisation : Salle ELONA HOUSE, Porto-Novo

- Contacts: 0144904640 / 0198904640

- Disponibilité : Tous les jours sur réservation

James Méryl ALLAGBE



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2026 AU BÉNIN

Le Mono au cœur d'un duel inédit pour la magistrature suprême

L'élection présidentielle prévue en 2026 au Bénin s'annonce déjà comme un moment marquant de la vie politique nationale. Pour la première fois dans l'histoire du pays, les deux principaux prétendants à la magistrature suprême sont originaires d'un même département : le Mono. Une configuration politique singulière qui attire l'attention de l'opinion publique et place cette région du sud-ouest sous les projecteurs.

Cette situation exceptionnelle suscite une forte mobilisation dans le Mono, où l'enthousiasme politique est perceptible à travers les meetings, les rassemblements et les initiatives de soutien aux différents candidats. Les populations suivent de près les évolutions de la compétition électorale, dans une atmosphère mêlant ferveur militante et débats politiques nourris.

Pays reconnu pour sa richesse culturelle et linguistique, le Bénin compte plus d'une cinquantaine d'ethnies et de langues. Le département du Mono, l'un des douze que compte le territoire national, est notamment peuplé par

les communautés Xweda et Aïzo. Cette diversité constitue depuis longtemps une richesse du paysage sociopolitique béninois.

Dans cette course à la présidence, deux figures politiques se détachent. Le premier est Romuald Wadagni, originaire de Lokossa et actuel ministre de l'Économie et des Finances. Il porte la dynamique de continuité associée au bilan du président Patrice Talon. À ses côtés, la vice-présidente de la République, Mariam Chabi Talata, figure sur le ticket en tant que co-listière.

Face à lui se positionne Paul Hounkpe, originaire de Bopa et président du parti Force Cauris pour un Bénin Émergent (FCBE). Acteur politique expérimenté, il se présente avec Judicaël Hounwanou, formant un duo qui entend proposer une alternative politique.

Au-delà de la rivalité entre ces deux personnalités, cette élection revêt une dimension symbolique pour le Mono. Depuis l'accession du Bénin à l'indépendance le 1er août 1960, ce département n'a encore jamais

vu l'un de ses fils accéder à la tête de l'État. La perspective d'un président issu de cette région nourrit donc de nombreuses attentes et suscite un intérêt particulier au sein des populations.

Plus largement, le scrutin présidentiel de 2026 constitue un rendez-vous déterminant pour l'avenir du Bénin. Les enjeux touchent aussi bien à la gouvernance, au développement économique, à la sécurité qu'au renforcement de la cohésion nationale. Dans ce contexte, la participation citoyenne et le respect des règles démocratiques apparaissent essentiels pour garantir la crédibilité et la transparence du processus électoral.

À mesure que l'échéance approche, citoyens et observateurs suivent avec attention l'évolution du paysage politique. Entre aspiration à la continuité et désir de renouveau, le choix qui sera fait par les électeurs pourrait marquer un tournant majeur dans l'histoire politique du Bénin.

Yousseuf AVOCEGAMOU



FIGURES FÉMININES DE LA VIE PUBLIQUE

Naomie Azaria Hounhoui, un parcours d'engagement



Ancienne ministre et cadre du secteur portuaire, Naomie Azaria Hounhoui s'est imposée au fil des années comme l'une des femmes d'influence de la scène publique béninoise. Entre responsabilités gouvernementales et carrière administrative, son itinéraire illustre un engagement constant au service de l'État.

Dans l'univers politique béninois, certaines femmes se distinguent par la diversité et la solidité de leur parcours. C'est le cas de Naomie Azaria Hounhoui, connue également sous le nom de Naomie Azaria, qui s'est illustrée à travers plusieurs fonctions ministérielles sous la présidence de Boni Yayi.

Avant son entrée au gouvernement, elle a construit l'essentiel de sa carrière professionnelle au sein du Port Autonome de Cotonou. Dans cette institution stratégique pour l'économie nationale, elle a acquis une expertise reconnue dans

le domaine portuaire, expérience qui lui ouvrira par la suite les portes de la haute administration et de la sphère politique.

Son passage au gouvernement a été marqué par l'occupation successive de plusieurs portefeuilles ministériels. En août 2013, elle est nommée ministre de la Jeunesse et des Sports. Quelques mois plus tard, en octobre de la même année, elle prend la tête du ministère de l'Industrie et du Commerce, fonction qu'elle occupera jusqu'en août 2014. Elle est ensuite appelée à diriger le ministère de la Famille, des Affaires sociales, de la Solidarité nationale, des Personnes handicapées et du Troisième âge, avant d'être nommée en juin 2015 ministre des Affaires sociales et de la Microfinance, poste qu'elle occupera jusqu'à la fin de cette année.

Après son départ du gouvernement, Naomie Azaria Hounhoui effectue un retour à son institution d'origine, le Port Autonome de Cotonou, où elle est nommée directrice en décembre 2015. Elle y restera en fonction jusqu'en mai 2016, période marquée par l'alternance politique consécutive à l'arrivée au pouvoir de Patrice Talon.

Femme d'expérience et de conviction, Naomie Azaria demeure aujourd'hui une personnalité dont le parcours illustre la contribution croissante des femmes à la gouvernance et à la vie publique au Bénin.

Youssef AVOCEGAMOU

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES AU BÉNIN

Une célébration placée sous le sceau de l'égalité et de la justice



Le Bénin a célébré la 31^e édition de la Journée internationale des droits des femmes dans une dynamique de réflexion et d'engagement. Placée sous le thème « Droits, justice et action pour toutes les femmes et les filles », la commémoration a permis de saluer les progrès réalisés tout en rappelant les défis à relever pour garantir une égalité réelle.

La Journée internationale des droits des femmes a été marquée au Bénin par une série d'activités mettant en lumière les avancées enregistrées dans la promotion et la protection des droits féminins. Au-delà des discours, les intervenants ont insisté sur la nécessité de traduire les engagements en actions concrètes au profit des femmes et des filles, que ce soit dans les villages, les marchés, les établissements scolaires, les institutions publiques ou encore les entreprises.

Le thème retenu cette année, « Droits, justice

et action pour toutes les femmes et les filles », a servi de cadre pour dresser le bilan des progrès accomplis tout en appelant à une mobilisation accrue afin de consolider les acquis et d'accélérer la marche vers l'égalité.

Intervenant à cette occasion, la ministre des Affaires sociales et de la microfinance, Mme Véronique Tognifodé, a rappelé que la célébration de cette journée symbolise un engagement collectif en faveur de la dignité et de l'épanouissement des femmes. Elle a souligné que, sous le leadership du président Patrice Talon, plusieurs réformes ont été mises en œuvre pour renforcer la protection juridique des femmes, promouvoir leur autonomie économique et favoriser leur présence dans les sphères de décision.

Pour sa part, Me Claire-Lise Harry Henry, présidente de l'Association des femmes avocates du Bénin, a analysé la question sous l'angle du

droit. Elle a indiqué que le thème de l'édition 2026 interpelle les États sur la nécessité de renforcer leurs mécanismes juridiques afin de garantir une égalité effective entre les sexes.

Dans la même dynamique, la coordonnatrice résidente du Système des Nations unies au Bénin, Aminatou Sar, a salué les progrès enregistrés dans le pays, tout en exhortant les différents acteurs à poursuivre les efforts pour faire évoluer les mentalités et combattre les stéréotypes qui freinent encore l'émancipation des femmes.

La voix des jeunes filles s'est également fait entendre lors de la cérémonie. Âgée de 12 ans, Loane Kpatinvoh, porte-parole des filles, a partagé son aspiration à vivre dans un monde où le fait d'être une fille ne constitue ni un obstacle ni une faiblesse. Elle a par ailleurs attiré l'attention sur des défis persistants tels que les violences faites aux femmes, les mariages précoces ou encore la déscolarisation dans certaines régions.

La célébration a été ponctuée par la projection du documentaire « Dix ans pour elle », qui retrace les progrès réalisés au cours de la dernière décennie dans la promotion des droits des femmes au Bénin.

La présence de la vice-présidente de la République, Mme Mariam Chabi Talata Zimé, première femme à occuper cette fonction dans l'histoire du pays, a également symbolisé les avancées notables enregistrées en matière de participation des femmes à la gouvernance.

Au terme de cette 31^e édition, un message s'impose : si des progrès significatifs ont été accomplis, la quête de l'égalité et de la justice pour toutes les femmes et les filles demeure un chantier permanent qui requiert l'engagement constant des pouvoirs publics, des partenaires et de toute la société.

Yousseuf AVOCEGAMOU



CÉLÉBRATION DU 8 MARS AU SEIN DES ORGANISATIONS

Le CIPCRE-Bénin promeut l'égalité femmes-hommes



À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, célébrée le 8 mars 2026, le CIPCRE-Bénin a saisi sa réunion hebdomadaire du personnel pour réaffirmer son engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. La rencontre, tenue le lundi 9 mars, a été marquée par des échanges enrichissants et un hommage aux femmes engagées dans la promotion des droits humains.

Le CIPCRE-Bénin a marqué d'une empreinte particulière la célébration de la Journée internationale des droits des femmes. Réunis le lundi 9 mars 2026 pour leur rencontre hebdomadaire, les membres du personnel ont rendu un vibrant hommage aux femmes du monde entier, avec une attention spéciale portée à leurs collaboratrices, notamment Estelle Zannou.

Dans le cadre de cette commémoration, une communication sur l'égalité femmes-hommes a été présentée par Déo-Gratias Kodjo, coordonnateur du Champ

d'Action 1 consacré aux Ressources naturelles et au Cadre de vie (RNCV). À travers cette intervention, il a rappelé les valeurs qui fondent l'action du CIPCRE-Bénin ainsi que les initiatives concrètes déployées par l'institution pour promouvoir l'équité de genre au sein de ses programmes et dans la société.

La présentation a ouvert la voie à des discussions nourries entre les participants. Plusieurs contributions ont permis de dégager des pistes visant à renforcer l'effectivité de l'égalité entre les femmes et les hommes au Bénin, notamment par une meilleure sensibilisation et par la promotion de pratiques inclusives au sein des organisations et des communautés.

Organisation engagée depuis sa création en 1993 dans la défense des droits humains et la promotion de l'équité sociale, le CIPCRE-Bénin se félicite aujourd'hui de la place qu'occupent les femmes dans ses instances. De la direction nationale aux

équipes de terrain, elles participent activement à la mise en œuvre des actions de développement et de protection de l'environnement.

Profitant de cette célébration, l'institution a adressé ses encouragements à toutes les femmes qui, par leur détermination et leurs luttes, contribuent chaque jour à faire avancer la cause de l'égalité. Pour le CIPCRE-Bénin, l'avènement d'une société respectueuse des droits humains passe inévitablement par la suppression des discriminations et des injustices faites aux femmes.

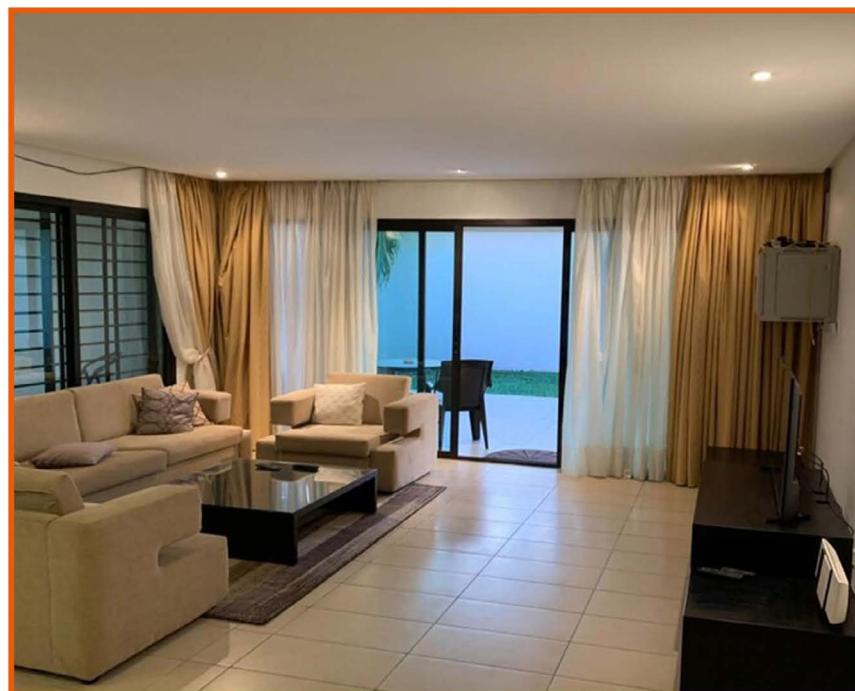
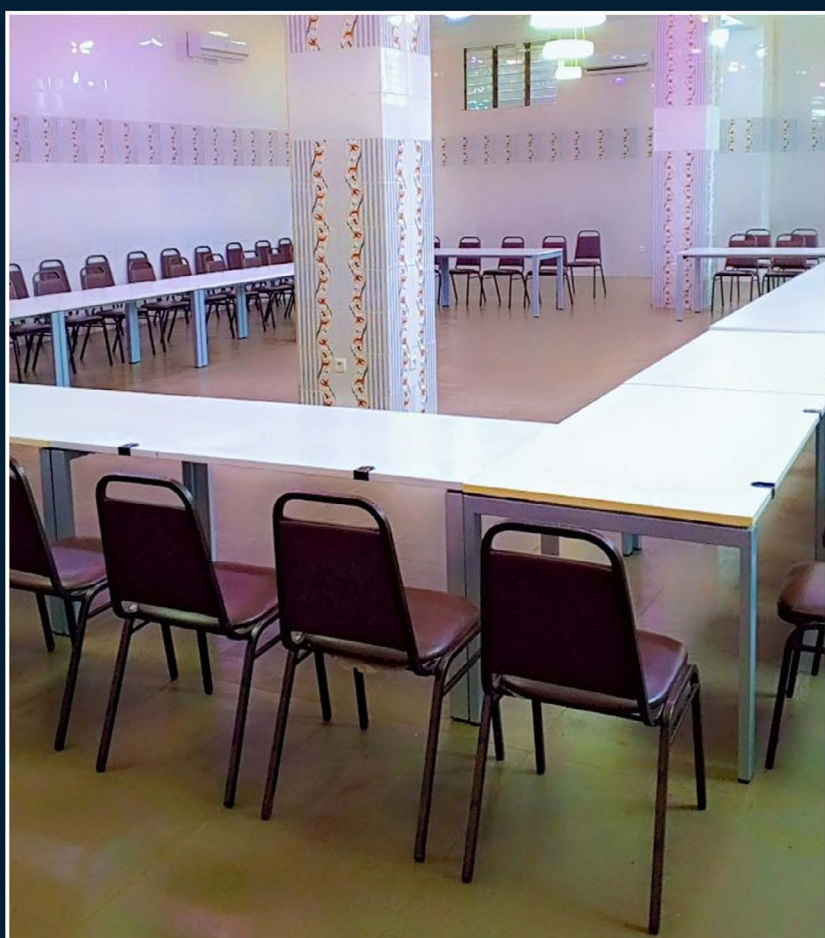
Fidèle à sa vision, l'organisation a réaffirmé sa volonté de poursuivre les initiatives en faveur de l'égalité femmes-hommes et d'accompagner toutes les actions destinées à renforcer les droits des femmes. Elle a, par ailleurs, invité l'ensemble des acteurs institutionnels, sociaux et communautaires à unir leurs efforts pour bâtir un Bénin plus juste et plus équitable.

Yousseuf AVOCEGAMOU



ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

Les résidences
FENOU



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707